

Communiqué de presse

*Présidentielle 2017*

# La FESP présente aux candidats ses 10 mesures pour les services à la personne

1

- *Tout en poursuivant ses rencontres avec les candidats et leurs équipes de campagne, la FESP leur transmet ses dix mesures prioritaires*
- *Issues de plusieurs mois de travail des commissions « métiers » de la fédération, ces mesures concernent les 23 activités du secteur*
- *Par ailleurs, la FESP complètera son dispositif, par la publication prochainement des réponses des candidats à son questionnaire*

*La FESP présente aux candidats de la Présidentielle ses 10 mesures pour l'activité et l'emploi dans les services à la personne. Objectif : créer 500 000 emplois en cinq ans.*

La Fédération du service aux particuliers (FESP), porte les enjeux des structures de services à la personne auprès des onze candidats engagés dans la campagne de l'élection présidentielle en leur proposant, dans un courrier transmis ce jour, ses dix mesures prioritaires en faveur de l'activité et de l'emploi dans les services à la personne (SAP).

Si certaines d'entre elles, telles la mise en œuvre de la subrogation du crédit d'impôt, l'accès des professions libérales au crédit d'impôt famille, l'harmonisation de la TVA au taux réduit pour tous les métiers du secteur, ou encore la révision de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, ont déjà fait l'objet de nombreux échanges avec les candidats et leurs équipes de campagne depuis plusieurs semaines, l'ensemble de ces dix priorités constitue en soi un programme complet visant à la réalisation en cinq ans de l'intégralité du potentiel d'emplois.

## **Pour un quinquennat d'embauches dans les SAP**

Parmi les tous premiers potentiels d'embauches en France, avec plus d'un million d'emplois à pourvoir entre 2015 et 2022<sup>1</sup>, le secteur des SAP connaît en outre, ces dernières années, de profondes mutations interrogeant des modèles économiques du fait, entre autres de la transformation numérique. Les acteurs entrepreneuriaux du secteur ont par ailleurs fait face à de nombreux changements du cadre réglementaire et fiscal d'exercice de leurs activités.

.../...

---

<sup>1</sup> Rapport public, *Les métiers en 2022*, France Stratégie, juin 2015.

Aussi, le cabinet international Oliver Wyman commandité par la FESP en vue des élections en France, indique que parmi les mesures défendues par la FESP, la subrogation permettrait à elle seule la création de 200 000 emplois dès la première année d'application. Par ailleurs, la fédération rappelle aux candidats la nécessité absolue de stabiliser, une fois cette réforme réalisée, le cadre fiscal et réglementaire du secteur afin d'en pérenniser l'activité et de favoriser l'initiative entrepreneuriale.

Enfin, la FESP insiste sur une nécessaire prise de conscience des pouvoirs publics de donner à tous les acteurs, entrepreneuriaux, associatifs, particuliers et plateformes dématérialisées, les mêmes obligations, sociales et qualitatives, de réalisation des services et de conditions de travail, afin de lever les situations de concurrence déloyale entre différents régimes d'acteurs.

Plus largement, la FESP demande le retour d'un discours public clair et déterminé valorisant l'un des rares secteurs à fort taux d'insertion dans le monde du travail, présentant de nombreuses opportunités de développement pour les salariés comme pour les structures, et ayant déjà démontré ses vertus en termes de lutte contre le travail illégal.

### Libérer la création d'emplois

1. Instaurer la **subrogation** pour tous les services à la personne,
2. Sanctuariser le périmètre des **23 activités** de services à la personne,
3. Adopter un **discours politique volontaire et positif** sur les services à la personne

### Pérenniser l'activité du secteur

4. Appliquer la **TVA à taux réduit pour l'ensemble** des services à la personne
5. Revoir la **loi d'adaptation de la société au vieillissement**
6. Rétablir la **forfaitisation des charges sociales** pour l'emploi à domicile
7. Adapter l'accès au **crédit d'impôt famille** aux besoins des parents
8. Lever les freins à l'activité par la **flexibilité et la maîtrise des coûts**
9. Baisser les **charges sociales** appliquées aux **entreprises de SAP**
10. Harmoniser les règles face aux **plateformes** strictement digitales

Retrouvez l'intégralité des 10 mesures de la FESP pour les services à la personne en cliquant [ICI](#)

---

**Contact Presse FESP : 01 53 85 40 80**

---